



CALEDONIA OFFROAD LATITUDE

RANDO 4X4 NC

BP 4567
98847 NOUMEA CEDEX
Tel : 53.10.84 / 79.99.78
Mail : caledonia.offroad.latitude@gmail.com

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e)
décharge de toute responsabilité le prestataire de ce qui pourrait survenir sur ma personne ou mes biens lors de la sortie du

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès du prestataire et des autres participants. Ceci concerne en particulier les cas d'accidents de n'importe quelles natures, blessures, vols, dégâts sur mes biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la sortie dont la date est sus-nommée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions inhérent à la pratique des activités proposées par le prestataire (randonnée, natation, etc. ... liste non exhaustive).

Je suis informé(e) qu'il m'appartient obligatoirement de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.

Je déclare également reconnaître sur l'honneur, être majeur, ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique éventuelle de sport automobile tout terrain, d'activité de plein air de quelque nature qu'elle soit et de ne pas me trouver sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant lors de la sortie.

Le refus de signer cette décharge ou la non présentation de celle-ci, réserve le droit au prestataire de refuser ma participation.

Responsabilités, dommages, et modalités diverses

Responsabilités

Il est rappelé à tous les participants les risques encourus du fait de leur présence et/ou des activités qui se déroulent sur le site de la manifestation. Ils acceptent que du fait de leurs présences, ils assument ce risque sous leur entière responsabilité, sans recours possible contre le prestataire.

Dommages aux personnes

Tout participant est responsable personnellement des dommages qu'il cause, directement ou indirectement au prestataire ou à une personne extérieure.

Dommages aux biens

Tout participant est responsable personnellement des dommages qu'il cause, directement ou indirectement : pour toutes les dégradations, incidents et accidents pouvant survenir sur le lieu de la manifestation ou ses abords. En cas de détérioration des infrastructures, de la flore, de la faune (liste non exhaustive), les frais de réparation ou compensations engendrés seront supportés par le client.

Modification/Annulation de la sortie

La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée en cas de retard sur les horaires de départ, de retour, ou de changement d'itinéraire pour le cas où la piste serait rendue impraticable pour cause d'intempéries. Ou sur le report/modification de la prestation, en cas de force majeure (météorologique, etc...). Si le prestataire doit annuler la sortie, pour cas de force majeure (cyclone, ect...), le client sera remboursé à 80 % (décision prise à moins de 24H00 avant la date de la sortie). Si plus de 24H00, le remboursement sera de 100 %.

Il est à noter qu'une préférence sera toujours donnée à un report de la prestation.

L'annulation par le client, moins de 24H00 avant la date de la sortie, fera l'objet d'un remboursement de 80 % du tarif pratiqué. Si plus de 24H00, le remboursement sera de 100 %.

Transports/acheminement des personnes

Le transport et/ou l'acheminement des participants sur le lieu de la manifestation est à la charge entière du client. Elle n'est en aucune manière comprise dans les tarifs proposés. Il peut par contre être proposé à titre gracieux ou payant via un prestataire externe.

Pertes de documents/d'objets

Le prestataire n'est pas responsable de la perte de documents, d'espèces ou d'autres biens de grande valeur, à moins que la nature ou la valeur du bien ne lui ait été confié et qu'il ait accepté de le transporter; il n'est pas, non plus, responsable de la perte des bagages à main et des autres effets personnels.

Repas

La consommation d'alcool, de médicaments ou de stupéfiants de n'importe quelle nature est strictement interdite durant toute la durée de la manifestation. Les repas sont généralement fournis avec la prestation. Le prestataire décline toute responsabilité envers les participants en cas d'allergie non mentionnée. Les participants peuvent par contre préparer et emmener leurs repas personnellement. Le transport de ces derniers étant effectué gracieusement dans des frigos.

Sécurité

En cas de transport, par le prestataire, durant la conduite de type tout terrain, il est interdit de boire, manger, ou d'utiliser des appareils d'enregistrements. Le participant a obligation de prendre toute les mesures nécessaires pour se maintenir fermement durant toute la durée du transport éventuel.

* Le terme 'prestataire' désigne : Caledonia Off-Road Latitude et/ou Rando 4x4 nc ainsi que ses gérants, employés, actionnaires, ou prestataires externes.

* Est considéré comme 'participant' toute personne présente à la manifestation qui n'est pas déterminable comme 'prestataire'.

- Mineur(s) : Prénoms, noms, liens de parenté :

- Allergies et problèmes de santé éventuels :

- En cas d'urgence, prévenir (Nom et téléphone) :

Fait pour servir et valoir ce que de droit

LE CLIENT

(date et signature précédée de la mention 'lu et approuvé')

CALEDONIA OFFROAD LATITUDE
RANDO 4X4 NC